



Processus d'attribution de laissez-passer de Tennis Canada

(au 21 août 2024)

Lignes directrices

Tous les joueurs inscrits à des tournois juniors de l'ITF, à des tournois professionnels de l'ITF, de la WTA et de l'ATP au Canada sont automatiquement admissibles à un laissez-passer pour les qualifications ou le tableau principal de ces épreuves. Le comité de sélection des laissez-passer de Tennis Canada communiquera l'attribution des laissez-passer au superviseur de l'ITF ou au juge-arbitre du tournoi, ainsi qu'aux joueurs choisis, environ 2 ou 3 jours avant le début de chaque tournoi.

Remarque : Il n'est pas nécessaire de soumettre une demande officielle de laissez-passer à tennis Canada.

Processus d'attribution et de communication

Les équipes de sélection suivantes sont responsables de choisir les récipiendaires des laissez-passer et d'en informer le superviseur ou le juge-arbitre du tournoi ainsi que les joueurs. Chaque équipe de sélection est dirigée par l'entraîneur national responsable de la région concernée. Par exemple, Roberto Brogin est responsable de l'équipe de sélection pour les tournois J30/J60 de la Colombie-Britannique et de l'Alberta.

Pour attribuer les laissez-passer, les équipes de sélection analyseront les listes d'acceptation et de substituts du tableau principal et du tableau des qualifications obtenues auprès du site Web de l'ITF ou du directeur du tournoi, en se basant sur les priorités suivantes :

1. Joueurs canadiens (la participation aux Championnats juniors canadiens en salle ou d'été est un atout)
2. La catégorie d'âge et le classement
3. Membre d'un programme ou d'une équipe de Tennis Canada (équipe des espoirs de moins de 15 ans, Centre national de tennis, Coupe Billie Jean King junior, Coupe Davis junior, Mondial junior de tennis, Coupe Davis, Coupe Billie Jean King)

Le tableau suivant présente les équipes de sélection, les responsables de la communication et les catégories d'âge prioritaires :



Tournois juniors de l'ITF

| Niveau | Catégorie d'âge prioritaire | | | | Équipe de sélection | Communication au superviseur/juge-arbitre et aux joueurs |
|----------------|-----------------------------|-----------|------------------------|-----------------------|---|--|
| | TP garçons | TP filles | Qualifications garçons | Qualifications filles | | |
| J30/J60 | U15 | U15 | U15 | U15 | Roberto Brogin (RB) Aref Jallili (AR) André Labelle (AL) Jocelyn Robichaud (JR) | RB (tournois de BC/AB) AJ (tournois de SK/MB/ON) AL (tournois de QC/ATL) |
| J100 | U16 | U15 | U16 | U15 | Guillaume Marx (GM) Frank Dancevic (FD) Noëlle Van Lottum (NVL) | FD (tournois masculins) NVL (tournois féminins) |
| J200 | U17 | U16 | U16 | U16 | Guillaume Marx (GM) Frank Dancevic (FD) Noëlle Van Lottum (NVL) | FD (tournois masculins) NVL (tournois féminins) |
| J300 | U18 | U17 | U17 | U16 | Guillaume Marx (GM) Frank Dancevic (FD) Noëlle Van Lottum (NVL) Martin Laurendeau (ML) | FD (tournois masculins) NVL (tournois féminins) |

*Les équipes de sélection peuvent être modifiées selon les besoins.



Tournois professionnels

Le tableau ci-dessous présente les équipes de sélection et les responsables de la communication pour les tournois professionnels :

| Niveau | Équipe de sélection | Communication |
|--------------------------------|---|--|
| Tournois professionnels | Guillaume Marx (GM) Frank Dancevic (FD) Noëlle Van Lottum (NVL) Martin Laurendeau (ML) | NVL (tournoi féminin) FD (tournois masculins) |
| OBN/NBO | Guillaume Marx (GM) Frank Dancevic (FD) Noëlle Van Lottum (NVL) Martin Laurendeau (ML) | GM (femmes et hommes) |